



Réunion de conseil de ligue - Tenue le 04 décembre 2021 à Montluçon

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	DUCROZET Philippe	V.P. développement
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	CHANTEREAU Patricia	Conseillère Technique FFTT
CHAVEROT Gilbert	Trésorier ligue	LOUVEL Laurent	Conseiller tech. ligue (développement)
COSTILHES Evelyne	V.P. Féminisation	MOREAU Yolaine	CSR
COURAULT Lydie	V.P. Développement	PARAVY Nathalie	CRA Formation
FRITSCH Éric	Président CRA	PEATIER Christophe	Président CD 07-26
LACROIX Jean	V.P. président CSR	FEYDEL Thomas	Président CD 03
LE ROY Annie	V.P. Formation	BOURBON Marie Alix	Présidente CD 38
MAUPUY Daniel	Tournois	PERRIN Jacques	Président CD 42-43
SAUGUES Alain	Champ./éq.	AUTONES	Président CD 73
PLAZA Bastien	Président CD 01	JOHANNY Claude	Président CD 74
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	Assistent	
POULAT Jean-Michel	Représentant CD38	ANTOINE MICHARD Xavier	Président AS PTT Montluçon
GOUGIS Didier	Président CD 63	BAZIN Benoît	Représentant CD15
ROCHARD Christophe	Président CD 69	CHIORINO Laure	Compta - secrétariat
		GUERIN Frédéric	Cadre Technique
		PERON Roger	Secrétariat

Jean-Luc GUILLOT déclare la séance ouverte à 10 H35 et remercie Xavier ANTOINE MICHARD, président du club de Montluçon, pour son accueil.

Sylvain FERRIERE rappelle l'ordre du jour

I. VOTES

I.1. Vente du siège de Bron – Jean-Luc GUILLOT

Jean-Luc GUILLOT rappelle brièvement les informations sur la mise en vente du siège de Bron. Il précise que les démarches ont commencé, notamment par les diagnostics de la « Loi CARREZ », d'ores et déjà effectués. Les éléments fournis par l'agence depositaire du mandat de vente établissent un prix du marché à 212 000 € nets vendeur. Jean-Luc GUILLOT ajoute que ce tarif sera négociable pour un éventuel acheteur : il ne s'agit pas pour la ligue de réaliser une plus-value, ni d'être perdant au regard des dépenses d'amélioration et d'investissement effectuées. Un acheteur a fait part de son intérêt pour ces locaux, mais il n'a pas fait de proposition financière à ce jour.

Il demande au Conseil de Ligue l'approbation de la mise en vente afin de pouvoir le faire approuver par l'AG.

Alain SAUGUES demande s'il ne serait pas préférable de mettre en location pour ménager l'avenir ?

Eric FRITSCH va dans le même sens en s'interrogeant sur la pérennité des locaux du secrétariat, établis depuis juillet dans le bâtiment de la Région à Lyon 07, dans le cas d'un changement de politique de cette instance ?

Jean-Luc GUILLOT indique que nous avons avec la Région un bail de 3 ans, renouvelable et qu'il paraît peu probable que cette opération menée par la Région en coordination avec le CROS puisse être abandonnée dans un avenir proche. Par ailleurs, avec les fonds récupérés par la vente, il sera tout à fait possible de prendre une location ou bien de procéder à l'achat d'un nouveau siège mieux adapté à nos besoins. En effet, l'actuel siège a été sous-utilisé par rapport aux objectifs de départ qui étaient d'y tenir les réunions et formations de la Ligue.

G. CHAVEROT donne les éléments ayant mené à préférer la vente à la location :

- s'agissant d'un local à vocation professionnelle, la location doit être envisagée sur des baux renouvelables de 3 ans.

Cela signifie que nous n'aurons pas de facilité pour les reprendre en cas de départ de la Maison Régionale des Sports.

- le marché de la location est difficile et cela nécessite que nous nous investissions dans un domaine qui n'est pas le nôtre.

Toutefois, si une opportunité de location se présente, elle ne sera pas rejetée. Il s'agirait dans ce cas d'avoir un loyer couvrant les charges de remboursement d'emprunt et de taxes que nous supportons actuellement.

Ces éclaircissements ayant été apportés, Sylvain FERRIERE demande qu'il soit procédé au vote

Vote : 6 Pour 2 Contre 7 abstentions

Demande adoptée à la majorité.

I.2. comptes de résultat et bilan 20/21 – Gilbert CHAVEROT

Gilbert CHAVEROT rappelle que le résultat très élevé (156 000) de cette saison est à mettre en balance avec le budget prévisionnel 21/22 qui prévoit un déficit de 140 000 €.

Vote : approbation du compte de résultats : Pour à l'unanimité

Vote : approbation du bilan : Pour à l'unanimité

Vote : approbation de l'affectation du résultat aux fonds propres ; Pour à l'unanimité

Vote : approbation du quitus au trésorier : Pour à l'unanimité

I.3. Prise en charge des JA tournois – Eric FRITSCH

Eric FRITSCH formule la demande suivante : aux clubs organisateurs de tournois, attribuer une aide financière ponctuelle pour la prise en charge d'un JA supplémentaire sur demande du JA principal si celui-ci l'estime nécessaire pour le bon déroulement de l'épreuve. Le coût serait plafonné à 200 € quelle que soit la durée et le type de tournoi.

Cette demande suscite les remarques suivantes

- s'agissant d'épreuves « privées », est-ce à la ligue de supporter les frais alors qu'elle n'aura aucune retombée ?
- quel sera le niveau de qualification nécessaire ?
- tous les organisateurs formuleront cette aide afin d'avoir une prise en charge, même s'il n'y en a pas besoin.
- ne faut-il pas limiter cette aide aux tournois nationaux et internationaux ?

A toutes ces questions et remarques, les réponses suivantes sont apportées :

- il est important de monter le niveau de qualité des organisations et ainsi éviter les problèmes comme ceux connus sur un tournoi de début de saison
- il faut que les cadres en arbitrage puissent aussi pratiquer sur les épreuves de club et ainsi garder leur niveau
- pourquoi ne pas subordonner cette aide à la mise en formation d'une personne du club en formation JA2 dans la saison ou la saison suivante.

A l'issue de ces échanges, il est procédé aux votes. D'abord un vote sur le principe d'accorder une aide aux tournois.

Vote : 4, Pour 5 contre 6 abstentions –

proposition refusée à la majorité

Vote sur proposition d'aide si formation d'un JA2 – JA3 dans l'année ou les deux ans. (Limité aux tournois autres que départementaux)

Vote : 13 pour 1 contre 1 abstention - Adopté à la majorité

I.4. Prise en charge du déplacement de candidats à la formation AN – Eric FRITSCH

Eric FRITSCH explique qu'il a mis en place un système de tutorat depuis cette saison pour la préparation à l'AN. Il convoque les candidats sur des rencontres et/ou épreuves et demande que la moitié des frais de déplacement de ces personnes soient prises en charge. Il apporte les précisions suivantes :

- Il s'agit d'encourager les personnes de bonne volonté à s'engager dans l'arbitrage
- Le maximum sera de 3 fois par saison pour chaque candidat.
- Le nombre de candidats s'établit autour de 2 ou 3 par saison
- La formation par le tutorat est une démarche qui a fait la preuve de son efficacité.
- Pour éviter d'éventuels doublons de demandes d'aides, les comités concernés auront une copie de la prise en charge par la commission de formation. Ils peuvent bien évidemment intervenir pour faire le complément.

Vote : Pour à l'unanimité

I.5. Organisation de l'A.G. du 18 juin 2022 – Sylvain FERRIERE

Nous avons une seule proposition pour VALENCE.

Vote : Pour à l'unanimité

Pour cette AG de juin, il est proposé que le calcul des voix s'effectue sur l'état des licences au 31/05/22

Vote : Pour à l'unanimité

I.6. Modification du règlement du championnat par équipes – Jean LACROIX

Suppression de la possibilité de critère géographique pour la R1. Mise en application pour phase 2. L'article devient :

Article 5.1 – En championnat masculin

Pour chaque division, les poules sont constituées

- des équipes descendantes de la division supérieure (de N3 pour la PN) à l'issue de chaque phase
- des équipes maintenues à l'issue de chaque phase
- des équipes montantes de division inférieure (de départementale pour la Régionale 3) à l'issue de chaque phase

Méthode utilisée : serpent aménageable en PN et R1 messieurs en fonction des résultats obtenus à l'issue de chaque phase et des éventuelles demandes d'aménagement pour des impératifs de clubs ou en raison du point 1 ci-dessous.

Vote : Pour unanime

Sylvain FERRIERE demande que la commission sportive mette à jour les règlements en étant plus précis sur les procédures et modes de fonctionnement. Il souhaite faire partie de la réunion de commission dédiée à la rédaction des règlements de la saison prochaine.

I.7. Validation des AR et JA – Nathalie PARAVY

La liste fournie par Nathalie PARAVY est soumise à l'approbation du Conseil.

Vote : Pour : unanime avec un contrôle à effectuer sur Bouvet Marc qui est référencé en ligue Paca

I.8. Election de délégués suppléants aux A.G. fédérales – Sylvain FERRIERE

Nos statuts prévoient que nous devons avoir autant de délégués suppléants que de titulaires (5) soit, actuellement :

Titulaires : Annie LE ROY – Nathalie PARAVY – Sylvain FERRIERE – Jean-Luc GUILLOT – Alain SAUGUES

Suppléants : Evelyne COSTILHES – Gilbert CHAVEROT – Jean LACROIX

Il nous faut donc prévoir l'élection de 2 délégués suppléants. Christophe ROCHARD est seul candidat.

Alain SAUGUES fait remarquer que deux candidats à l'élection au Conseil seront soumis à l'approbation de l'A.G. de ce jour. Peut-être seront-ils aussi candidats à la délégation ? Pour donner suite à cette observation, Jean-Luc GUILLOT propose de remettre cette élection des délégués à l'AG de juin.

Proposition acceptée à l'unanimité.

I.9. Infos du Conseil Fédéral – Jean-Luc GUILLOT

Les documents ont été envoyés à tous et les diverses newsletters fédérales récentes ont fourni également les informations. A noter la proposition du « groupe mutation » fédéral qui est d'étendre la période des mutations au 30/06 (au lieu du 31/05 actuellement)

I.10. Calendrier des réunions et mode de fonctionnement ligue – Jean-Luc GUILLOT

I.10.a. Propositions de dates de réunion

Bureau le 28 janvier

CDL le 12 février majorité OK

CDL le 30 avril : attention à faire voter le budget prévisionnel : préparer les docs par les commissions.

Bureau entre mai et 18 juin (20/05/22)

CDL le 18 juin avant l'A.G.

Propositions acceptées à l'unanimité. (récapitulatif en annexe).

I.10.b. Problèmes du fonctionnement ligue

Jean-Luc GUILLOT remercie les personnes impliquées. Il regrette le fort taux d'absence des responsables de comités aux réunions de Conseil de Ligue. Bastien PLAZA, président du comité de l'Ain, ayant demandé à s'exprimer sur le sujet des difficultés de fonctionnement de la ligue, la parole lui est donnée.

Bastien PLAZA commence son intervention en notant l'absence de liaison entre les acteurs ainsi que le manque de solidarité et la difficulté pour avancer ensemble. Il fait ressortir les points suivants à l'origine de ces problèmes :

- Communication interne mauvaise
- Communication externe à améliorer
- Existence d'une fracture Comités/Ligue
- Absence de stratégie pour 20/24

Il propose des améliorations :

- Communication : mise en place d'une application collaborative dans laquelle chacun est impliqué. Eviter les mails très longs et préférer le téléphone pour régler les problèmes.
- Mettre en avant les salariés et leur déléguer des éléments de décision. Avoir un état des missions qui leur sont confiées et éventuellement faire un audit de fonctionnement.
- Interdire mails internes entre ligue et Comités départementaux ?
- Définir une stratégie de la ligue sur l'olympiade

Il note que la conclusion du dernier Conseil des Présidents a été d'avoir réussi à s'écouter... Il s'interroge sur la nécessité d'interdire l'utilisation des mails en interne en réservant les échanges à l'utilisation de l'application collaborative qui permet d'avoir un système « d'abonnement » de chacun aux domaines qui l'intéressent.

Concernant l'utilisation des mails, il souligne les principes suivants

- Le « à » = destinataire pour action » et les éventuels « en copie » = pour information mais non concernés directement (donc pas d'intervention directe dans la conversation lancée).
- 1 mail = 1 sujet : éviter d'avoir plusieurs problèmes à traiter dans un seul mail
- Limiter au maximum l'utilisation de « répondre à tous »
- Pour la personne qui répond : modifier le titre afin de personnaliser la réponse

Cette intervention entraîne les réactions et commentaires suivants

Pour Jean-Michel POULAT (CD38) cette intervention apporte le regard « frais » d'un élu jeune et récent dans notre organisation.

Annie LE ROY, Daniel MAUPUY et Jean-Luc GUILLOT estiment que l'utilisation de courriels est sans doute à organiser mieux qu'actuellement mais que ce mode de communication permet de régler la grande majorité des problèmes et donne aussi plus de temps pour faire une réponse adaptée.

Globalement tous les participants sont d'accord sur la nécessité de limiter au maximum l'option « répondre à tous » qui à tendance à noyer les participants dans des informations ou des débats non souhaités voire sans intérêt.

Laure CHIORINO souligne que la mise en place d'un logiciel collaboratif peut apporter un plus à condition que tous l'utilisent et les diverses tentatives de ce type (lotus notes, Zimbra) ont montré que seule une petite partie des élus est volontaire pour cela, ce qui invalide automatiquement le processus. Pour elle, un des problèmes majeurs est d'avoir à faire des relances pour le respect des échéances, ce qui retarde d'autant le travail régulier. Concernant l'absence de stratégie rapportée par Bastien PLAZA, elle rappelle que la ligue s'est dotée d'un plan de développement 2018-2024, porté par le regretté Yves PIERRE, donc toujours d'actualité

Jean-Luc GUILLOT pense que ces soucis viennent également de systèmes d'informations redondants qui saturent leurs destinataires, lesquels sont déjà très pris par leurs obligations au niveau de leur comité et bien sûr de leur vie personnelle.

L'utilisation des courriels fera l'objet d'une procédure de « bonne pratique » sur la base de « commandements » (moins de 10) qui seront communiqués prochainement. Sylvain FERRIERE se charge de les rédiger (voir annexe).

Sylvain FERRIERE souhaite que le problème de la fracture avec les comités soit évoqué par les responsables qui sont présents. Il demande que chacun s'exprime sur ce qui lui paraît à revoir.

Christophe ROCHARD (CD69) : des difficultés ponctuelles entre responsables de comités et ligue sont sources d'énerverment et entraînent des pertes d'efficacité du fonctionnement.

Jean-Michel POULAT (CD38) : pour travailler ensemble il est indispensable de se partager le document de référence pour se l'approprier et s'organiser dans l'organisation de ce plan de développement. Par exemple, les comités doivent

savoir ce que font les salariés de la ligue afin de se positionner pour demander des interventions, notamment pour les cadres techniques régionaux. Cela permettrait aussi de valoriser le travail des salariés.

Didier GOUGIS (CD63) : n'ayant pris la présidence que depuis très peu de temps, il lui est difficile de se prononcer dans la mesure où son souhait principal est bien de se consacrer à faire repartir l'activité du comité. Pas de griefs ou remarques à l'encontre de la ligue même si parfois, il n'est pas d'accord avec les décisions de la Ligue. Il se déclare tout à fait d'accord pour intégrer un projet régional dans les domaines où le comité peut intervenir.

Sandrine BAILLEUL (CD15) : compliqué pour le Cantal qui est des plus excentrés et en sachant qu'avec la nouvelle Région le nombre de comités a triplé et que cela augmente encore les difficultés car l'écart des besoins et moyens entre les comités s'accroît d'autant... Pour elle, à l'heure actuelle, l'objectif est bien de se concentrer sur le développement de son département. Elle note également que des décisions de la ligue peuvent apparaître comme un désaveu. Elle cite pour exemple un appel de club à la ligue afin que celle-ci revienne sur une décision départementale.

Cette remarque fait ressortir la nécessité d'informer les comités de tout appel d'un club de leur territoire sur un problème départemental.

Lydie COURAULT revient sur la nécessité d'une stratégie de la ligue. Pour elle c'est ce dans cette stratégie que l'on peut ancrer une appartenance à la « communauté ligue ». Concernant le document existant, il faut sans doute faire des points d'étape sur le document de référence.

Sylvain FERRIERE précise qu'il peut faire des formations « mails » et « PowerPoint » si besoin.

L'horaire étant contraint par la nécessité de passer au repas avant la tenue de l'AG de ligue, Jean-Luc GUILLOT rappelle les points restant à l'ordre du jour et qu'il sera nécessaire de traiter ultérieurement

- Remplacement des salariés
 - Date de départ de Laurent LOUVEL inconnue à ce jour
 - Démarches en cours pour l'embauche au secrétariat
- La ligue dispose depuis une semaine d'un minibus de 9 places mis à dispo par la Région. Ce véhicule pourra être prêté aux comités et clubs. Une convention est en cours d'élaboration
- Demande de Jean-Michel POULAT de modifier les statuts pour passer à un vote par liste.
Sylvain FERRIERE répond qu'il a bien prévu de travailler sur le sujet au cours du mandat

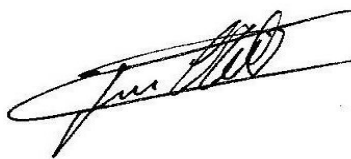
Séance levée à 12 H.30

Prochaine réunion de Conseil de Ligue le samedi 12 février

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Liste des arbitres et JA validée par le Conseil de Ligue du 04 décembre

Diplôme Arbitre de club			Nom / Prénom	Club	Date Th	UV Th	Date Prat	UV Prat	Date CDL
N° de Licence	Type	Sanctions							
3835464	Tradi	non	AHRENS Thomas	01380199-T.T. DU GRESIVAUDAN	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
3835145	Tradi	non	VANDELLE Alban	01380199-T.T. DU GRESIVAUDAN	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
Diplôme Arbitre régional									
3824990	Tradi	non	BELOEUVRE Axel	01380241-CTT CHAMP SUR DRAC	20/10/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3831535	Tradi	non	BERGONZOLI Nathan	01380056-TT LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE	08/12/2019	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
7412079	Tradi	non	BERTHOLET Philippe	01740011-EVIAN SPORTS TENNIS DE TABLE	16/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
6949304	Tradi	non	BOUVET Marc	01690002-AL CROIX ROUSSE	18/09/2021	Oui	13/11/2021	Oui	04/12/2021
3833447	Tradi	non	BRISSAUD Fabien	01380225-MORESTEL TENNIS DE TABLE	16/02/2020	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
6947343	Tradi	non	BRUN Sebastien	01690105-Club Pongiste ST PRIEST	13/11/2021	Oui	13/11/2021	Oui	04/12/2021
3821679	Tradi	non	CAPITAINE Nicolas	01380284-AL ECHIROLLES-EYBENS TT	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
7413748	Tradi	non	CASASOLA Kaiji	01420166-AS VILLEREST TENNIS DE TABLE	16/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
434493	Tradi	non	CHANEY Sylvain	01420307-UP Monistrol Ste-sigolene	09/02/2020	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
5960577	Tradi	non	CHARLES Mathurin	01380056-TT LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE	08/12/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3821510	Tradi	non	CLAVIER Patrick	01380241-CTT CHAMP SUR DRAC	20/10/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
4210563	Tradi	non	CORRET Pascal	01420166-AS VILLEREST TENNIS DE TABLE	15/12/2019	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
3833085	Tradi	non	DELEAZ Dominique	01380225-MORESTEL TENNIS DE TABLE	16/02/2020	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3831907	Tradi	non	DELEAZ Mathis	01380225-MORESTEL TENNIS DE TABLE	16/02/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3834956	Tradi	non	DESENEUX Elea	01380284-AL ECHIROLLES-EYBENS TT	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
7412003	Tradi	jaune	DIAMUNANGANA Djo	01380011-EVIAN SPORTS TENNIS DE TABLE	12/03/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
9525668	Tradi	non	DUBREUCQ Dimitri	01690112-CHAMPAGNE TT	20/11/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
7413263	Tradi	non	ECHERNIER Alexis	01740011-EVIAN SPORTS TENNIS DE TABLE	16/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3834895	Tradi	non	GALERA Carine	01380290-GRESIVAUDAN BELLEDONNE TT	17/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3832136	Tradi	non	HUGOT Christophe	01380199-T.T. DU GRESIVAUDAN	17/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
6946800	Tradi	non	JULLIARD Caroline	01690105-Club Pongiste ST PRIEST	23/10/2021	Oui	23/10/2021	Oui	04/12/2021
6944464	Tradi	non	JULLIARD Christophe	01690105-Club Pongiste ST PRIEST	23/10/2021	Oui	23/10/2021	Oui	04/12/2021
6951265	Tradi	non	MOUSSET Claire	01690002-AL CROIX ROUSSE	12/09/2021	Oui	13/11/2021	Oui	04/12/2021
3819035	Tradi	non	MUGGEO Michel	01380284-AL ECHIROLLES-EYBENS TT	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
3830916	Tradi	non	NGUYEN Dominique	01380199-T.T. DU GRESIVAUDAN	17/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3829680	Tradi	non	NORAZ Arthur	01380284-AL ECHIROLLES-EYBENS TT	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
3832845	Tradi	non	NUBAN Darius	01380284-AL ECHIROLLES-EYBENS TT	17/10/2021	Oui	21/11/2021	Oui	04/12/2021
7414132	Tradi	non	OLCZAK Honorata	01740020-STELLA THONON	16/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
8521629	Tradi	non	PERARD Etienne	01740011-EVIAN SPORTS TENNIS DE TABLE	16/10/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
3828659	Tradi	non	PERLI Mathias	01380098-U.S.T.T. SASSENAGE	09/02/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
315454	Tradi	non	RONNIN Remi	01690112-CHAMPAGNE TT	20/11/2021	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021
946926	Tradi	non	VERNOTTE Benjamin	01420151-ENT FEURS CIVENS TT	15/12/2019	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
Diplôme JA1									
4214726	Tradi	non	AL ISMAIL Ismail	01420055-AEC SORBIERS	23/02/2020	Oui	23/10/2021	Oui	04/12/2021
2511599	Tradi	non	FICHANT Jean Francois	01690175-ASUL Lyon 8 Tennis de Table	15/12/2019	Oui	13/11/2021	Oui	04/12/2021
6939495	Tradi	non	GROLET Ivan	01690030-FRAT OULLINS - PIERRE-BENITE TT	15/09/2021	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
6940991	Tradi	non	GUIDOT Yves	01690197-CORBAS TENNIS DE TABLE	15/12/2019	Oui	13/11/2021	Oui	04/12/2021
4215373	Tradi	non	LUBIN Bruno	01420163-TENNIS DE TABLE VEAUUCHE	23/02/2020	Oui	23/10/2021	Oui	04/12/2021
4213581	Tradi	non	MORIN Anthony	01420013-REVEIL CHAMBONNAIRE	23/02/2020	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
4219048	Tradi	non	VEUILLET Philippe	01420163-TENNIS DE TABLE VEAUUCHE	23/02/2020	Oui	27/11/2021	Oui	04/12/2021
Diplôme JA3									
4211350	Tradi	non	ROCHARD Christophe	01690175-ASUL Lyon 8 Tennis de Table	03/11/2019	Oui	20/11/2021	Oui	04/12/2021

Calendrier des réunions de phase 2

Vendredi 28 janvier	Bureau
Samedi 12 février	Conseil de Ligue
Samedi 30 avril	Conseil de Ligue - vote du budget prévisionnel : préparer les docs par les commissions.
Entre 01 Mai et 15 juin	Bureau
Samedi 18 juin	Conseil de Ligue le matin. Assemblée Générale l'après-midi à VALENCE

Les bonnes pratiques à respecter pour l'utilisation des courriels

- répondre aux demandes (même si c'est pour dire « non »)
- pas de « répondre à tous » inutiles
- « A » pour les concernés direct qui doivent répondre et « CC » pour information sans réponse nécessaire
- 1 sujet par mail
- 1 titre explicite (ne pas réutiliser un autre mail pour parler d'un autre sujet)
- 1 sujet épineux ou tendu = un coup de téléphone et pas une réponse polémique et agressive.